

AVIS

FEVRIER
2015



à la population de Quincy-Voisins



► Cérémonie des vœux du Maire et diverses récompenses

► Repas des aînés

► Les élections départementales



P.2



P.3



P.4

Cérémonie des vœux du Maire du 9 janvier 2015



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voies rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

Lors de la cérémonie des vœux du Maire qui s'est déroulée le vendredi 9 janvier à l'Espace Jean Ferrat, Monsieur Jean-Jacques JEGO a tout d'abord rendu hommage aux victimes des attentats puis a présenté ses vœux à la population dans un discours officiel.



Il parla tout d'abord des difficultés financières de gestion imposées par l'Etat :

- ▶ Les dotations de l'Etat se réduisent de plus de 100 000 €
 - ▶ La modification des rythmes scolaires laisse à la charge de la commune plus de 130 000 € avec des dizaines d'intervenants à recruter
- Il faut donc faire autant que d'habitude avec beaucoup moins.

A ces difficultés, ajoutons la fermeture de l'église pour raisons de sécurité et la somme de 66 000 € à dégager pour sa mise en service. Les travaux permettant sa réouverture sont estimés à 800 000 €.

A ce jour, 7 000 € de dons ont été collectés. Monsieur le Maire en appela à la générosité de tous pour sauver l'église.

Il annonça que depuis 2008, il n'y avait eu aucune augmentation d'impôts. C'est malheureusement fini. Une augmentation de 5% est prévue ainsi qu'une réduction d'un certain nombre de projets, voire des subventions aux associations et des réductions budgétaires pour certains services municipaux.

L'Etat peut se permettre des déficits, il n'en est pas de même pour les collectivités locales (départements, régions et communes). Pourtant, ces collectivités locales assurent 75 % des investissements pour répondre aux besoins d'équipements de la population.

L'équipe municipale continuera avec sérieux à économiser, à développer l'emploi, faciliter l'installation d'entreprises comme

ce fut le cas dernièrement pour STIHL, à proposer des services de qualité, à privilégier la culture, l'enseignement, les loisirs et les activités sociales en faveur des anciens et des plus démunis.

Pour que notre pays retrouve la confiance de chacun, il faut que la justice fiscale et la justice sociale renouent avec les vraies valeurs d'une République nouvelle basée sur l'équité, l'honnêteté et le juste partage des efforts.



Intermède du conservatoire municipal de musique très apprécié par le public

A l'occasion de cette cérémonie, Monsieur le maire a remis diverses récompenses



Remise des diplômes du travail

Promotion de janvier 2014

M. Emmanuel DIDIER	médaille d'argent
Mme Carole DUJARDIN	médaille d'argent
Mme Sonia MESSADIA	médaille vermeil
Mme Florence MEUNIER	médaille vermeil
Mme Monique GERARD	médaille grand or

Promotion de juillet 2014

Mme Nadine LEPICIER	médaille d'or
Mme Sabrina LEFORT	médaille d'argent
Mme Michèle DYONIZY	médaille d'or
Mme Danielle MORET	médaille grand or

Remise des diplômes du concours communal villes et villages fleuris

Mme Christiane CHATENET	1 ^{er} prix
Mme Régine DEMONCHAUX	2 ^{ème} prix
Mme Suzanne COUHAULT	3 ^{ème} prix
Mme Andrée COMBET-JOLY	4 ^{ème} prix
Mme Anne DECOTTE	5 ^{ème} prix
M. et Mme MESSEGER	remarquable

prix de participation

M. Xavier BLANDIN, agent communal, représentant le service des espaces verts a reçu la fleur de vermeil au niveau du concours départemental pour le fleurissement communal.

Remise des diplômes du concours communal des décorations et illuminations pendant les fêtes

M. Stephan LOUIS	1 ^{er} prix
Mme et M. MESSEGER	2 ^{ème} prix
Mme Andrée COMBET-JOLY	3 ^{ème} prix
M. Alain HYAUMET	4 ^{ème} prix
M. Jean-Claude BERNARD	5 ^{ème} prix

Mme Jeanine BRIARD	prix d'excellente participation du jury
Mme Cyrielle CORCY	prix d'excellente participation du jury
Mme Karine GEOFFROY	prix d'excellente participation du jury
M. Patrick KOENIG	prix d'excellente participation du jury
Mme Micheline MORIN	prix d'excellente participation du jury



2015 : Le Repas des aînés tout en nouveauté



Le samedi 10 janvier 2015, l'Espace Jean Ferrat a accueilli pour la première fois le repas des aînés qui a été totalement repensé dans les moindres détails.

Cette nouvelle salle chaleureuse, accueillante, moderne a permis à Madame Isabelle ROUSSEAU, maire adjointe chargée du CCAS et des affaires sociales de donner un nouvel élan et un renouveau total à ce moment festif. 180 personnes ont participé à ce repas. Monsieur le Maire a ouvert les festivités avec un discours de bienvenue. Remerciant les bénévoles, qui assureraient le service, Monsieur le Maire ne manqua pas de saluer Madame Michèle BONIN qui avait la charge de ce secteur jusqu'en mars 2014, une mission qu'elle remplit avec compétence et énergie pendant 25 ans. Après un apéritif, les convives ont pu déguster un menu raffiné proposé par le Clos St Nicolas, traiteur domicilié à Villenoy.

Tout ce repas a été orchestré du début à la fin

par la troupe des Lutins sur des airs d'accordéons et des apparitions d'un magicien. Les aînés ont été accueillis avec chaleur, gaieté, bonne humeur et soleil. C'est d'ailleurs sur le thème du carnaval du soleil qu'ils ont pu se divertir, chanter et danser.

La disposition de la salle avec de nouvelles tables rondes, a créé une ambiance cabaret très réussie. Les décorations florales des tables confectionnées par la Grange Fleurie étaient parfaites, et le dessert, tout en finesse, élaboré par M. Chaumont-Aberlen, le boulanger de Quincy-Voisins, a été très apprécié. Le décor végétal composé par les jardiniers municipaux et la mise en place de la scène par le personnel des services techniques municipaux ont été très remarquables.

Il est également important de rappeler que le succès de cet événement tient aussi pour beaucoup à l'efficacité et au professionnalisme des intervenants qu'ils soient bénévoles ou non.

Ce repas s'adressait aux personnes âgées de plus de 65 ans. Les personnes qui ne

souhaitaient pas ou ne pouvaient pas participer ont reçu un colis. Environ 400 colis ont été distribués. Un colis contenant des douceurs est également distribué dans les maisons de retraite. Le repas des aînés fait partie des missions que s'est fixé le CCAS de Quincy-Voisins.

Le CCAS remplit également d'autres missions. Elles contribuent à maintenir à domicile des personnes fragilisées, en difficulté et à préserver leur vie sociale.

- Le portage de repas confectionnés par le Petit Chinon du lundi au vendredi. Il faut en faire la demande en Mairie.
- La téléassistance : un service pris en charge par le CCAS. Une trentaine de personnes sont actuellement concernées.
- La subvention chauffage : une aide de 160 € par foyer est accordée aux personnes selon leurs revenus.
- Les sorties : 2 à 3 organisées dans l'année.

Les doyens de la commune ont été récompensés



Mme PLOUVIN



Mme HARDY



M. GUILLOU



M. RAOULT



**Ci-contre tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce repas et après-midi festif.
Un grand merci pour leur investissement et gentillesse appréciés par les aînés.**

Des élections départementales ont lieu le dimanche 22 mars 2015 et en cas de second tour le 29 mars 2015.

Le scrutin est ouvert à 8h et clos le même jour à 18h



Ce sont les premières élections départementales organisées. Elles remplacent les élections cantonales. Depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de conseil départemental en remplacement de la précédente appellation de conseil général. Chaque département est divisé en cantons. Le décret du 21 février 2014 fixe la nouvelle délimitation des cantons dans les départements. La Seine et Marne est maintenant scindée en

23 cantons, contre 43 auparavant. La commune de Quincy-Voisins fait partie du canton de Serris et non plus de Crécy-La-Chapelle. Les conseillers départementaux (au lieu des anciens conseillers généraux) seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats doivent se présenter en binôme composé d'un homme et d'une femme avec chacun leurs suppléants. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité mis en œuvre depuis 2007.

Ces élections ont désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers (les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les trois ans).

Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (+ de 50 % des suffrages exprimés) et le quart des électeurs inscrits.

Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé. Au second tour, les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir, les autres doivent avoir un nombre de suffrages au

moins égal à 12,5 % des voix des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages est alors élu.

Pour voter l'électeur français doit se munir :

- ▶ Carte d'électeur
- ▶ Pièces permettant de justifier son identité : (carte nationale d'identité, passeport...)

Une affiche recensant les pièces qui permettent à l'électeur de justifier de son identité au moment du vote sera apposée dans chaque bureau de vote.



Ordre du jour du Conseil municipal du 30 janvier 2015

1. Approbation du compte rendu du 18 Décembre 2014,
2. Porte à connaissance du recueil des actes administratifs – 4ème trimestre 2014, avis favorable à l'unanimité,
3. Eglise Saint Denis de Quincy-Voisins – demande de subvention, délibérée, par 28 voix « POUR » et 1 abstention (M. DELAGE)
4. Demande de subvention au titre de la DETR 2015 – Travaux de mise en sécurité de l'Eglise Saint Denis, délibéré, par 28 voix « POUR » et 1 abstention (M. DELAGE)
5. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2015, Reporté au prochain conseil
6. Demande de création d'un ramassage scolaire spécifique pour les enfants du hameau de Moulignon, délibéré à l'unanimité,
7. Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 30 janvier 2015 est consultable en Mairie et en intégralité sur le site internet :

<http://www.quincy-voisins.com/pages/vie-municipale/comptes-rendus-du-conseil-municipal/>

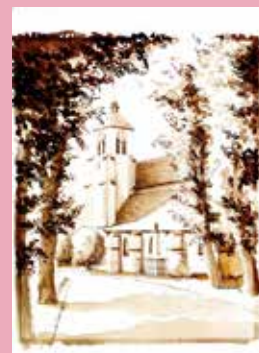
Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 6 mars 2015 à 20h30, en Mairie

Acheter une affiche pour aider à la restauration de l'église Saint-Denis

Au profit de la restauration de l'église, une affiche (reprographie de l'artiste peintre Jean-Pierre Cheboldaëff) est à vendre en Mairie au prix de 10 €.

Nous vous rappelons que vous pouvez également faire un don à la fondation du patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/15810



La liste 100% quincéens n'a pas transmis sa contribution pour le mois de février 2015



TELEPOINTS.INFO

SERVICE D'INFORMATION ET D'ACCES AU FICHIER NATIONAL DU PERMIS DE CONDUIRE

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte 3 volets :
 le volet répressif, c'est l'indispensable contrôle des infractions
 le volet informatif, la possibilité de consulter son solde de points sur internet
 le volet pédagogique informant des lieux de stages de sensibilisation au risque routier.

Volet informatif :
 Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>

Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelle que soit sa catégorie. Un lien est présent sur le site internet de la commune de Quincy-Voisins.

Volet pédagogique :
 Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Quincy-Voisins. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible. Ces informations sont consultables sur :

<https://www.permisapoints.fr>

Lutte contre la drogue chez les jeunes

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Gouvernemental de Lutte contre les Addictions, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) a été mandaté pour mener en début 2015 une campagne de communication grand public de promotion du dispositif « Consultations Jeunes Consommateurs » (CJC). Les CJC sont des lieux d'écoute, d'information et de soutien visant à réduire ou à arrêter une consommation. Elles accueillent les jeunes et/ou les parents, afin d'évaluer une consommation à ses débuts, de faciliter le repérage précoce des addictions chez les jeunes, de rétablir le dialogue au sein de la famille et proposer si besoin un suivi personnalisé.

Vous trouverez plus d'informations ainsi que l'annuaire des CJC sur le site :

www.drogues-info-service.fr

Prochaines collectes des extra-ménagers

Mardi 10 mars

Mardi 7 avril

Déposez vos encombrants
la veille au soir après 19h



Rendez-vous

BOUGER à
Quincy-Voisins

Février

Vendredi 20 : Séance du cinéclub à 20h30, salle polyvalente

Samedi 21 : Bourse aux greffons, salle polyvalente, 3 av de la République

Mars

Samedi 7 : Concert des Fous Chantants, du Conservatoire et de l'Ensemble Vocal Anguelos au profit de la restauration de l'église à l'Espace Jean Ferrat à 20h30

Du samedi 14 au jeudi 19 : Exposition de peintures abstraites, salle des Mariages en Mairie

Samedi 14 : Loto de l'ACLS à l'Espace Jean Ferrat à 19h45

Judi 19 : Cérémonie du Rond Point du Cessez le feu en Algérie

Vendredi 20 : Séance du cineclub à 20h30, salle polyvalente

Samedi 21 : Concert des professeurs du Conservatoire de musique à l'Espace Jean Ferrat

Dimanche 22 et dimanche 29 : Elections des conseillers départementaux



QUINCY-VOISINS EST CHARLIE

Suite aux dramatiques événements des 7, 8 et 9 janvier où 17 personnes ont perdu la vie, toutes les mairies de France ont mis leurs drapeaux en berne et décrété une minute de silence en hommage aux victimes.

Agents de la ville, Quincéens, élus, ont participé au recueillement.

JE SUIS CHARLIE